

COMMISSION : COMPETITIONS SENIORS**PV N° 10 : 2026/2027 DU : 02/09/2026****PAGE 1/10****Présidence :** M. Jean-Charles Guiguen,**Secrétaire de séance :** M. Philippe Brandy,**Membres présents :** MME. Véronique Autexier,
MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson,**Membre excusé :** Néant,**Membre non-excusé :** Néant,**Membre invité :** Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE**1° Introduction**

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Informations de l'animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Homologation de la décision de la Commission d'Appel
- 2 : Homologation de la décision du Comité de Direction
- 3 : « DERNIERE MINUTE » : Point sur les engagements
- 4 : « DERNIERE MINUTE » : Organisation des Coupes Départementales Seniors et CR7

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- 1 : Rétroplanning sur l'avancée des travaux de la commission
- 2 : « DERNIERE MINUTE » : Point sur le nombre d'engagés – Saisons 2025/2026 et 2026/2027
- 3 : « DERNIERE MINUTE » : Représentation des équipes 1, 2, 3 et 4 des clubs selon les divisions et les poules Seniors et CR7

4° Question(s) et information(s) diverse(s)

- Etude des courriels/courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence.

Formalités : Le PV N° 9 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 19/08/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : La commission partage le bonheur de Patrick Bourabier et de sa famille suite à la naissance de sa petite fille, Lucie.

Informations de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1 – Homologation de la décision de la Commission d'Appel

PV N° 01 du 26/08/2026

Demande de remise de peine d'une décision de la commission départementale de la Charente, prise le 1^{er} juillet 2026, à l'encontre du club de OF COURBILLAC

La commission d'Appel

- décide à l'unanimité, mais à regret, de faire droit à la demande du club de OF COURBILLAC, et donc de dispenser l'équipe de OF COURBILLAC 2 de jouer son premier match de CR7, à domicile, à 20 kms de son stade et à huis clos.
- précise qu'il doit être clair dans l'esprit des dirigeants de OF COURBILLAC que tout dérapage de comportement en matière de police des terrains conduirait à la fin du sursis, voire à la mise hors compétition de l'équipe.

Décision 1 : La Commission prend acte de la décision et de la recommandation de la Commission d'Appel.

2 – Homologation de la décision du Comité de Direction

PV N° 03 du 31/08/2026

Validation d'une déclaration de deux rencontres à huis clos

Après concertation avec le Président de la commission de discipline et le Président de la commission d'Appel, le Secrétaire général (du district, NDLR) présente et détaille l'ensemble des pièces constituant le dossier qui a fait l'objet d'une étude par les commissions sus nommées.

En application de l'article 13.6 des statuts du District, le Secrétaire général propose aux membres de déclarer ces deux rencontres « à risques » auprès des services préfectoraux et d'y adjoindre une décision de huis clos.

Le Comité de Direction valide, à la majorité, cette proposition et charge l'interlocuteur du District d'en informer les services préfectoraux.

Les deux clubs concernés seront informés de cette décision par le secrétariat du District.

Décision 2 : La Commission prend acte de la décision du Comité de Direction.

3 – « DERNIERE MINUTE » : Point sur les engagements

- CHASSORS CS : Engagement d'une équipe en D4 (CHASSORS CS 2) en lieu et place du CR7

Incidence → CHASSORS CS 2 est engagée en D4 - Poule F en lieu et place du CR7 – Poule B

- HAUTE CHARENTE FC : Engagement d'une équipe supplémentaire en CR7 (HAUTE CHARENTE FC 4)

Incidence → HAUTE CHARENTE FC 4 engagée en CR7 - Poule A
→ Transfert de ANAIS US 3 de la Poule A vers la Poule B en lieu et place de CHASSORS CS 2

NB : Les changements de Poules en CR7 ont été effectués avec les accords des clubs concernés.

Décision 3 : La Commission valide les engagements et les incidences de « DERNIERE MINUTE ».

4 – « DERNIERE MINUTE » : Organisation des Coupes départementales Seniors et CR7

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE TROPHEE MAURICE BRACHET

35 équipes engagées :



En JAUNE, les 6 équipes participant aux rencontres du 1^{er} Tour.

AIGRE AS, JS BASSEAU 2, ANGOULEME LEROY CS 2, GOND PONTouvre GSFP, ANGOULEME BEL AIR AS, ANGOULEME ST MARTIN US, AS ALLIANCE FOOT 3B 2, BRIE AS, CHAMPNIERS ES, CONFOLENTAIS FC 2, GOND PONTouvre AC, CHASSENEUIL US, COGNAC FOOTBALL UA 2, GARAT SERS VOUZAN JS, HAUTE CHARENTE FC, JARNAC SPORTS 2, LA COURONNE CO, LA ROCHE RIVIERES FC 2, LESSAC US, LINARS ES 2, ISLE ESPAGNAC FCC, MANSLE CR, MONTBRON USA, MORNAC ES, NERSAC FC, PUYMOYEN AS 2, CHARENTE LIMOUSINE FC 2, RUELLE OFC 2, RUFFECOIS STADE 2, SIREUIL JS 2, ST MICHEL CS, ST SEVERIN PALLAUD ENT, ST YRIEIX AS 2, VERDILLE USA, VINDELLE ASFC 2

1^{er} Tour : 3 rencontres avec 6 équipes et 29 exempts (A) donnant 3 vainqueurs,

2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 3 vainqueurs du 1^{er} tour + 29 exempts (A) donnant 16 vainqueurs,

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE TROPHEE JACKY DEBRIS

56 équipes engagées :

ABZAC US, AGRIS SC, AUNAC RC, ELAN CHARENTAIS ES, ANAIS US, ANGOULEME MAYOTTE, ES ARS, AUBETERRE FC, US BALZAC, BRIGUEUIL FC, ST HILAIRE FC, BERNEUIL SALLES ENT, BOUEX US, CHABANAIS FC, SUD CHARENTE FC, CHAMPAGNE MOUTON US, CHANTILLAC US, CS CHASSORS, CHATEAUBERNARD SL, CHATEAUNEUF BELLEVIGNE ENT, US BANDIAT FOOT, CLAIX AS, CROUIN FC, COURBILLAC OFC, ETAGNAC US, JS EXIDEUIL, LSC FEUILLADE, FLEAC ES, FONTAFIE FC, FC FONTENILLE, FC GENAC GOURVILLE, GENTE LA, LUXE CO, ENT FOOT 16, MERPINS AS, MONTIGNAC ES, MONTMOREAU AJ, MOSNAC AS, NERCILLAC REPARSAC ENT, ROUILLAC FC, ROULLET FC, SALLE D ANGLES AS, SAULGOND ASC, ST ANGEAU CS, ST AULAIS CHALLIGNAC, AL ST BRICE, ST CLAUD SC, FC ST CYBARDEAUX, FC ST MAURICE MANOT, ST MEME LES CARRIERES CA, ST SULPICE DE COGNAC UA, TAIZE AIZIE LES ADJOTS, VILLEBOIS HTE BOEME AS, VILLEFAGNAN EFC, VILLOGNON UA, VOEUIL AS



En JAUNE, les 8 équipes « exempts (A) » ne participant aux rencontres du 1^{er} Tour.

1^{er} Tour : 24 rencontres avec 48 équipes et **8 exempts (A)** donnant 24 vainqueurs,
2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 24 vainqueurs du 1^{er} tour + **8 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

**COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE
TROPHEE PIERRE LABONNE**

58 équipes engagées :

AGRIS SC 2, AIGRE AS 2, ANAIS US 2, ANGOULEME BASSEAU JS 3, ANGOULEME MAYOTTE 2, ARS ES 2, ANGOULEME ST MARTIN US 2, GOND PONTOUVRE GSFP 2, ANGOULEME BEL AIR AS 2, ST HILAIRE FC 2, ALLIANCE FOOT 3B 3, BOUEX US 2, BRIE AS 2, CHAMPNIERS ES 2, GOND PONTOUVE AC 2, CHASSENEUIL US 2, CHATEAUBERNARD SL 2, ENT CHATEAUNEUF BELLEVIGNE 2, US BANDIAT FOOT 2, HAUTE CHARENTE FC 2, CHASSORS CS 2, CLAIX AS 2, EXIDEUIL JS 2, LSC FEUILLADE 2, FONTAFIE FC 2, GARAT SERS VOUZAN JS 2, JARNAC SPORTS 3, ISLE D'ESPAGNAC FCC 2, LA ROCHE RIVIERES FC 3, LESSAC US 2, LINARS ES 3, MANSLE CR 2, ENT FOOT 16 2, MERPINS AS 2, MONTBRON USA 2, MONTIGNAC ES 2, MONTMOREAU AJ 2, MORNAC ES 2, MOUTHIERS SC 2, NERCILLAC REPARSAC ENT 2, NERSAC FC 2, PUYMOYEN AS 3, ROUILLAC FC 2, CHARENTE LIMOUSINE FC 3, RUELLE OFC 3, RUFFECOIS STADE 3, GRANDE CHAMPAGNE JS 2, SOYAUX AS 2, ST ANGEAU AS 2, ST CYBARDEAU FC 2, ST MICHEL CS 2, ST SEVERIN PALLUAUD ENT 2, ST YRIEIX AS 3, TAIZE AIZIE LES ADJOTS 2, VERDILLE USA 2, VILLEBOIS HAUTE BOHEME AS 2, VOEUIL AS 2, ENT CONFOLENS 3 ELAN CHARENTAIS 2 3



En JAUNE, les 6 équipes « exempts (A) » ne participant aux rencontres du 1^{er} Tour.

1^{er} Tour : 26 rencontres avec 52 équipes et **6 exempts (A)** donnant 26 vainqueurs,
2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 26 vainqueurs du 1^{er} tour + **6 exempts (A)** donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

**COUPE CR7 - CREDIT AGRICOLE
TROPHEE GILLES ROUFFINAT**

39 équipes engagées :

ANAIUS US 3, ANGOULEME LEROY CS 4, AS PTT DIRAC ANGOULEME, AUBETERRE FC 2, BRIGUEUIL FC 2, ST HILAIRE FC 3, BERNEUIL SALLES ENT 2, CHABANAIS FC 2, COURBILLAC OF 2, SUD CHARENTE FC 2, CHAMPNIERES ES 3, CHASSENEUIL US 4, HAUTE CHARENTE FC 4, CONDEON REIGNAC AS, ETAGNAC US 2, FONTAFIE FC 3, FC FONTENILLE 2, GUIMPS AL 3, LA COURONNE CO 2, ISLE D'ESPAGNAC FCC 3, LA ROCHE RIVIERES FC 5, CHATEAUNEUF BELLEVIGNE ENT 3, LESSAC US 3, MANSLE CR 3, MOSNAC AS 2, NERCILLAC REPARSAC ENT 3, NERSAC FC 4, PUYS MOYEN AS 4, ROULLET FC 2, CHARENTE LIMOUSINE FC 4, SALLE D'ANGLES AS 2, GRANDE CHAMPAGNE JS 3, SIREUIL JS 3, ST BRICE AL 2, ST CLAUD SC 2, ST MICHEL CS 4, ST SEVERIN PALLUAUD ENT 3, VERDILLE USA 4, VINDELLE ASFC 3



En JAUNE, les 14 équipes participant aux rencontres du 1^{er} Tour.

1^{er} Tour : 7 rencontres avec 14 équipes et 25 exempts (A) donnant 7 vainqueurs,
2^{ème} Tour : 16 rencontres avec 7 vainqueurs du 1^{er} tour + 25 exempts (A) donnant 16 vainqueurs,
1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Décision 2 : La Commission valide les articulations des différentes coupes Seniors et CR7.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

- 1 : Rétroplanning sur l'avancée des travaux de la commission**

06/07/2027 : Ouverture des engagements Seniors D1 à D4 et CR7 ->Fait
08/07/2026 : Elaboration du Calendrier général des compétitions Seniors -> Fait
27/07/2027 : Date limite d'engagement Seniors D1 à D4 et CR7 -> Fait
05/08/2027 : Confection PROVISOIRE des poules Seniors D1 à D4 et CR7 -> Fait
05/08/2027 : Système des montées/descentes de fin de saison 2026/2027 -> Fait
12/08/2026 : **Date limite** confection définitive des poules Seniors D1 à D4 et CR7 ->Fait
12 et 14/08/2026 : Confection des calendriers Seniors D1 à D4 et CR7 ->Fait
28/08/2026 : **Date limite** de publication des calendriers Seniors D1 à D4 et CR7 ->Fait le
18/08/2026 (10 jours avant la date initialement prévue du 28/08/2026)
05 et 06/09/2026 : 1^{ère} Journée (J1) des championnats Seniors D1 à D4 et CR7 -> En cours

- 2 : « DERNIERE MINUTE » : Point sur le nombre d'engagés – Saisons 2025/2026 et 2026/2027 suite aux engagements de « dernière minute »

Saison 2025/2026		Saison 2026/2027	
D1	12 équipes (1 poule de 12)	D1	12 équipes (1 poule de 12)
D2	24 équipes (2 poules de 12)	D2	24 équipes (2 poules de 12)
D3	48 équipes (4 poules de 12)	D3	48 équipes (4 poules de 12)
D4	80 équipes (3 poules de 12 et 4 poules de 11)	D4	79 équipes (2 poules de 12 et 5 poules de 11)
	TOTAL = 164 équipes		TOTAL = 163 équipes
Moins 1 équipe dans nos championnats – Saison 2026/2027			

Saison 2025/2026		Saison 2026/2027	
CR7	46 équipes (2 poules de 12 et 2 poules de 11)	CR7	40 équipes (4 poules de 10)
	TOTAL = 46 équipes		TOTAL = 40 équipes
Moins 6 équipes dans ce championnat – Saison 2026/2027			

- 3 : « DERNIERE MINUTE » : Représentation des équipes 1, 2, 3 et 4 des clubs selon les divisions et les poules Seniors et CR7

Seniors D1 à D3

	D1	D2 – A	D2 – B	D3 – A	D3 – B	D3 – C	D3 – D	Total 1
Equipe 1	8	5	7	6	7	7	8	48
Equipe 2	4	7	4	5	3	4	2	29
Equipe 3	0	0	1	1	2	1	2	7
Equipe 4	0	0	0	0	0	0	0	0
Total 1	12	24		48				84

Seniors D4

	D4 – A	D4 – B	D4 – C	D4 – D	D4 – E	D4 – F	D4 – G	Total 2	Total 1	Total 1+2
Equipe 1	7	6	2	2	0	4	7	28	48	76
Equipe 2	4	4	2	8	5	8	3	34	29	62
Equipe 3	0	1	6	2	6	0	1	16	7	23
Equipe 4	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Total 2	11	11	11	12	11	12	11	79	84	163

CR7

	CR7 – A	CR7 – B	CR7 – C	CR7 – D	Total 3	Total 1+2	Total 1+2+3
Equipe 1	0	0	0	3	3	76	79
Equipe 2	4	4	3	3	15	62	77
Equipe 3	2	5	3	4	14	23	37
Equipe 4	3	1	4	0	7	1	8
Equipe 5	1	0	0	0	1	0	1
Total 3	10	10	10	10	40	163	203

Conclusions suite aux engagements de « DERNIERE MINUTE » :

- Moins 1 équipe dans les championnats D1 à D4 entre 2025/2026 et 2026/2027,
- Moins 6 équipes en CR7 entre 2025/2026 et 2026/2027,
- 203 équipes engagées dans les championnats D1 à D4 et CR7 pour 2026/2027,
- 188 équipes engagées dans les différentes coupes Seniors et CR7 pour 2026/2027,
- 203 – 188 = 15 équipes ne disputant aucune des 4 coupes Seniors et CR7 :
 - * Angoulême Leroy Cs 3 – D2 – Poule B
 - * Abzac 2 Brillac 1 2 Ent – D4 – Poule A
 - * Verdille Usa 3 – D4 – Poule B
 - * Chasseneuil Us 3 – D4 – C
 - * La Roche Rivières Fc 4 – D4 – Poule C
 - * Garat Sers Vouzan Js 3 – D4 – Poule C
 - * Haute Charente Fc 3 – D4 – Poule C
 - * Montbron Usa 3 – D4 – Poule C
 - * Brie As 3 – D4 – Poule D
 - * Cs St Michel 3 – D4 – Poule E
 - * Mornac Es 3 – D4 – Poule E
 - * Voeuil As 3 – D4 – Poule E
 - * Gond Pontouvre Gsfp 3 – D4 – Poule E
 - * Nersac Fc 3 – 4D – Poule E
 - * Sud Charente Fc 3 – CR7 – Poule D

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)**Etude des courriels/courriers reçus**

- JS BASSEAU, du 27/08/2026, pris note,
- AS VEOUIL ET GIGET, du 25/08/2026, pris note,
- CS CHASSORS, des 20, 22, 24 et 25/08/2026, pris note,
- ES LINARS, du 22/08/2026, pris note,
- FC HAUTE CHARENTE, du 19/08/2026, pris note,
- Mairie d'Angoulême, du 28/08/2026, pris note,
- FC CROUIN, des 14, 27/08 et 01/09/2026, pris note,
- ENT BERNEUIL SALLES, du 21/08/2026, pris note,
- LA ROCHE RIVIERES FC, du 20/08/2026, pris note,
- AS BRIE, du 02/09/2026, pris note,
- US ANAIS, du 02/09/2026, pris note,
- ES MONTIGNAC, du 31/08/2026, pris note,
- AL GUIMPS, du 31/08/2026, pris note,
- ES MONTIGNAC, du 31/08/2026, pris note,
- JS GRANDE CHAMPAGNE, du 20/08/2026, pris note.

RECAPITULATIF DES DECISIONS

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°9 du 19/08/2026	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Homologation de la décision de la Commission d'Appel	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation de la décision du Comité de Direction	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	« DERNIERE MINUTE » : Point sur les engagements	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
4	« DERNIERE MINUTE » : Organisation des Coupes départementales Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

Début de séance à 17h15. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30

La prochaine réunion est fixée au MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026 à 17H15, **sauf avis contraire**, au siège du District.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe Brandy

